

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

PROPOWER IPA SOLVENT

Aérosol

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Nettoyants de précision

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Premier Farnell

150 Armley Road

Leeds LS12 2QQ

Tel. : +44 (0) 870 129 8608

1.4. Numéro d'appel d'urgence

+44 (0) 870 202530

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) No 1272/2008

Physique	: Aérosol, catégorie 1 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Santé	: Irritation oculaire, catégorie 2 Provoque une sévère irritation des yeux. Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique STOT un., catégorie 3; Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Environnement	: Non-classifié

Classification conformément aux directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE:

EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE

Xi : IRRITANT

Santé : R36: Irritant pour les yeux.
R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Physique : R12: Extrêmement inflammable.
EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE

Environnement : Non-classifié

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage conformément au règlement (CE) No 1272/2008

Identificateur du produit : Contient:
propane-2-ol; alcool isopropylique

Pictogramme(s) de danger :  

Mention d'avertissement : Danger

Mention(s) de danger : H222 : Aérosol extrêmement inflammable.
H229 : Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseil(s) de prudence

- : P102 : Tenir hors de portée des enfants.
- P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- P211 : Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
- P251 : Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
- P261 : Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
- P271 : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- P410/412 : Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.
- P501-2 : Éliminer le contenu / récipient dans une décharge agréée.

2.3. Autres dangers

Aucun(e)

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable.

3.2. Mélanges

Composants dangereux	N° CAS	EC-nr	w/w %	symbole	phrase-R*	Notes
propane-2-ol; alcool isopropylique	67-63-0	200-661-7	60-100	F,Xi	11-36-67	B
CO ₂	124-38-9	204-696-9	1-5	-	-	A, G

Notas explicativas

A : substances avec limite d'exposition européenne sur le lieu de travail

B : substances avec limite d'exposition nationale sur le lieu de travail

G : exemptés de l'obligation d'enregistrement conformément à l'article 2 (7) (a) du règlement REACH n° 1907/2006

Composants dangereux	Numéro d'enregistrement	N° CAS	EC-nr	w/w %	Classe et catégorie de danger	Mention de danger	Notes
propane-2-ol; alcool isopropylique	01-2119457558-25	67-63-0	200-661-7	60-100	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3	H225, H319, H336	B
Dióxido de carbono	-	124-38-9	204-696-9	1-5	Press. Gas	H280	A, G

Explanation notes

A : substances avec limite d'exposition européenne sur le lieu de travail

B : substances avec limite d'exposition nationale sur le lieu de travail

G : exemptés de l'obligation d'enregistrement conformément à l'article 2 (7) (a) du règlement REACH n° 1907/2006

(*Explication des phrases: chapitre 16)

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec les yeux : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

- Contact avec la peau : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
- Inhalation : EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- Ingestion : En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire vomir et consulter un médecin

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Inhalation : L'inhalation excessive de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements
- Ingestion : Peut causer des troubles gastro-intestinaux
Symptômes: maux de gorge, douleurs abdominales, nausées, vomissements.
- Contact avec la peau : Peut entraîner irritation
Symptômes: rougeur, douleur.
- Contact avec les yeux : Irritant pour les yeux
Symptômes: rougeur, douleur.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Informations générales : En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)
Si les symptômes persistent dans tous les cas consulter un médecin

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Mousse, dioxyde de carbone ou agent sec

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les aérosols peuvent exploser à des températures supérieures à 50°C
Forme des produits de décomposition dangereux
CO, CO₂

5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir le(s) récipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau
En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Supprimer les points d'ignition
Assurer une ventilation adéquate
Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout ou dans les rivières
Si l'eau polluée atteint les systèmes d'égouts ou les cours d'eau, informer immédiatement les autorités compétentes

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber la substance répandue avec un matériel inerte approprié
Mettre dans un récipient approprié

6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations voir section 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition Eviter l'accumulation de charges électrostatiques L'équipement devra être mis à la terre Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Ne pas respirer les aérosols ou vapeurs. Assurer une ventilation adéquate Éviter le contact avec la peau et les yeux. Laver à fond après l'usage Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. Des bouteilles de collyre (lotion pour les yeux) doivent être disponibles

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Aérosol sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Conserver hors de la portée des enfants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Nettoyants de précision

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition:

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
limites d'exposition professionnelle du CE:			
CO ₂	124-38-9	VME	5000 ppm
propane-2-ol; alcool isopropylique	67-63-0	VME	400 ppm
		VLE	500 ppm
limites d'exposition professionnelle nationales, België, Belgique, Belgien			
CO ₂	124-38-9	VME	5000 ppm
		VLE	400 ppm
propane-2-ol; alcool isopropylique	67-63-0	VME	500 ppm
		VLE	
limites d'exposition professionnelle nationales, Schweiz, Svizzera, Suisse			
CO ₂	124-38-9	VME	5000 ppm
propane-2-ol; alcool isopropylique	67-63-0	VME	200 ppm
limites d'exposition professionnelle nationales, France			
CO ₂	124-38-9	VME	9000mg/m ³
propane-2-ol; alcool isopropylique	67-63-0	VME	-
		VLE	980mg/m ³

8.2. Contrôles de l'exposition

Procédures d'ordre technique : Assurer une ventilation adéquate
Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition
Eviter l'accumulation de charges électrostatiques

Protection individuelle : Prenez les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de l'utilisation du produit
Assurer une ventilation adéquate

Inhalation : En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié.

Protection respiratoire recommandée : Masque antigaz contre les vapeurs organique (type A)

la peau et les mains	: Porter des gants
Gants recommandés	: (néoprène)
les yeux	: Porter des lunettes de protection hermétiques selon norme EN 166.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	: Éviter le rejet dans l'environnement. Recueillir le produit répandu.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Información sobre propiedades físicas y químicas básicas

(pour aérosols des données pour le produit sans propulseur)

Aspect : état physique	: Liquide sous pression.
Couleur	: Incolore.
odeur	: Alcool.
pH	: Non applicable.
Point/intervalle d'ébullition	: 82°C
Point d'éclair	: 12°C (en vase ouvert)
Limites d'explosion : limite supérieure	: 12%
limite inférieure	: 1.8%
Pression de vapeur	: 4.16kPa (@ 20°C).
Densité relative	: 0.785 g/cm ³ (@ 20°C).
Hydrosolubilité	: Soluble en agua
Auto-inflammabilité	: 460°C
Viscosité	: Non connu.

9.2. Autres informations

COV	: 794 g/l
-----	-----------

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

10.2. Stabilité chimique

Stable

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

10.4. Conditions à éviter

Eviter surchauffage

10.5. Matières incompatibles

Agent comburant fort

10.6. Produits de décomposition dangereux

CO,CO₂

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables:

Inhalation	: L'inhalation de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements
Ingestion	: Peut causer des troubles gastro-intestinaux
Contact avec la peau	: Peut entraîner irritation

Contact avec les yeux : Irritant pour les yeux

Données toxicologiques:

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
propane-2-ol; alcool isopropylique	67-63-0	LD50 oral rat	> 5000 mg/kg
		LC50 inhal.rat	> 20 mg/l
		LD50 derm.rabit	> 5000 mg/kg

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Non-classifié

Données ecotoxicologiques:

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
propane-2-ol; alcool isopropylique	67-63-0	IC50 algae	> 1000 mg/l
		LC50 fish	> 1000 mg/l
		EC50 daphnia	> 1000 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de renseignements disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de renseignements disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Soluble dans l'eau

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas de renseignements disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas de renseignements disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage. Ne pas rejeter à l'égoût ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte des déchets.

Réglementations nationales : La mise au rebut doit se conformer à la législation locale, provinciale et nationale

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Numéro UN : 1950

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition : AEROSOLS

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe : 2.1

ADR/RID - Code de classification : 5F

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage : Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID - Dangereux pour l'environnement : Non

IMDG - Polluant marine : No

IATA/ICAO - Dangereux pour l'environnement : Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR/RID - Code tunnel : (D)

IMDG - Ems : F-D, S-U

IATA/ICAO - PAX : 203

IATA/ICAO - CAO : 203

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

La Fiche de Données de Sécurité est élaborée suivant les exigences Européennes actuelles.

Dir. 2013/10/UE, 2008/47/CE modifiant la directive 75/324/CEE concernant les législations relatives aux générateurs d'aérosols.

Directive 99/45/CE

Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas de renseignements disponibles

SECTION 16: Autres informations

*Explication des phrases de risques : R11: Facilement inflammable.

R36: Irritant pour les yeux.

R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

*Explication des mentions de danger : H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.

H280 : Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les réglementations locales. Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire nos produits dans le cadre des exigences de sécurité. Par conséquent elles ne sauraient être considérées comme une garantie des propriétés spécifiques.

Part Number

PPC103

Important Notice : This data sheet and its contents (the "Information") belong to the members of the Premier Farnell group of companies (the "Group") or are licensed to it. No licence is granted for the use of it other than for information purposes in connection with the products to which it relates. No licence of any intellectual property rights is granted. The Information is subject to change without notice and replaces all data sheets previously supplied. The Information supplied is believed to be accurate but the Group assumes no responsibility for its accuracy or completeness, any error in or omission from it or for any use made of it. Users of this data sheet should check for themselves the Information and the suitability of the products for their purpose and not make any assumptions based on information included or omitted. Liability for loss or damage resulting from any reliance on the Information or use of it (including liability resulting from negligence or where the Group was aware of the possibility of such loss or damage arising) is excluded. This will not operate to limit or restrict the Group's liability for death or personal injury resulting from its negligence. pro-POWER is the registered trademark of the Group. © Premier Farnell plc 2012.